



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Caisse des depots et consignations

Question écrite n° 9539

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le ministre de l'economie s'il peut dementir les informations selon lesquelles « le ministere de l'economie ne s'attaquera qu'au deuxieme trimestre 1994 a la mise au point des nouveaux fonds de pension et a la restructuration de la Caisse des depots » (La lettre de l'Expansion, 29 novembre 1993, no 1184). Il apparait en effet que ces deux dossiers ont fait l'objet de suffisamment d'etudes, de reflexions et de propositions pour meriter dans les meilleurs delais des propositions gouvernementales.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a confie au ministre de l'economie la mission d'etudier les modalites de mise en place de fonds de pension. Une consultation des differents partenaires est en cours. Le ministre proposera le moment venu un projet qui sera inspire par le souci de garantir la securite et la transferabilite des droits acquis par les participants aux fonds. Pour ce qui concerne la Caisse des depots et consignations (CDC), la reforme annoncee par le Premier ministre aura pour objectif de mieux distinguer les differentes missions de l'etablissement. Elle devra egalement permettre d'adapter son organisation et son fonctionnement a l'exercice des differentes activites de la CDC et en particulier aux activites a caractere concurrentiel. La CDC sera recentree sur sa mission essentielle de financement du logement social. La preparation de cette reforme a ete engagee des son annonce par le Premier ministre.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9539

Rubrique : Banques et etablissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 décembre 1993, page 4688

Réponse publiée le : 7 mars 1994, page 1144